



Communiqué de Presse

La Commune de Châtillon-en-Michaille organise à l'attention des habitants une coupe affouagère issue des forêts communales pour l'année 2018.

Sous le contrôle de l'ONF, le bois de chauffage sera abattu, débité et stocké en grumes par une entreprise spécialisée en bordure de chemins, par lots de 10 à 15 m³.

Les personnes intéressées devront se renseigner et s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie de Châtillon-en-Michaille **avant le jeudi 14 décembre 2017**.

L'attribution des lots se fera par tirage au sort au cours du 1^{er} trimestre 2018.

La Commune se réserve le droit d'annuler la coupe affouagère ou de limiter le nombre d'inscriptions. Dans ce dernier cas, seuls les premiers inscrits pourront participer au tirage au sort.

Châtillon-en-Michaille, le 2 novembre 2017